

supplément **SPÉCIAL FINANCES** **2009**

au Bulletin d'Information de Poussan "Côté Village" N° 19

UNE COMMUNE QUI INVESTIT POUR LA JEUNESSE C'EST UNE COMMUNE QUI INVESTIT DANS L'AVENIR

Le budget est la traduction en termes financiers de la politique municipale.

Il est voté chaque année pour la durée d'une année civile. De ce fait, les dépenses décidées une année doivent être rattachées au budget de l'année correspondante.

Les règles budgétaires sont strictes et soumises aux principes généraux des finances publiques.

Face au questionnement toujours plus présent de la population sur l'utilisation des deniers publics, et plus particulièrement de son argent prélevé par l'impôt, les élus de Poussan ont choisi de faire appel à un cabinet spécialisé.

Il ne s'agit donc pas de juger une équipe municipale sur un projet politique mais bien d'évaluer le résultat de sa politique sur la base d'éléments financiers, contrôlés.

Une fois n'est pas coutume, partons des chiffres pour en venir aux mots.

Afin de rendre plus lisible l'action de la commune, le cabinet KPMG a été choisi afin de réaliser un diagnostic objectif de l'utilisation des ressources de fonctionnement communales, en se basant sur le résultat de l'année 2008.

L'étude, que vous trouverez en première partie de ce supplément spécial finances est publiée dans son intégralité. Elle présente la politique publique de Poussan par secteur d'activité, elle est le fruit de la mobilisation d'un savoir-faire et d'outils de gestion permettant de comprendre et d'analyser la construction du résultat financier au global, et de la mise en évidence du résultat de chacune des activités.

Cette étude souligne notamment la grande implication des élus pour les enfants et la jeunesse.

N'ajoutons rien, les chiffres parlent d'eux-mêmes...

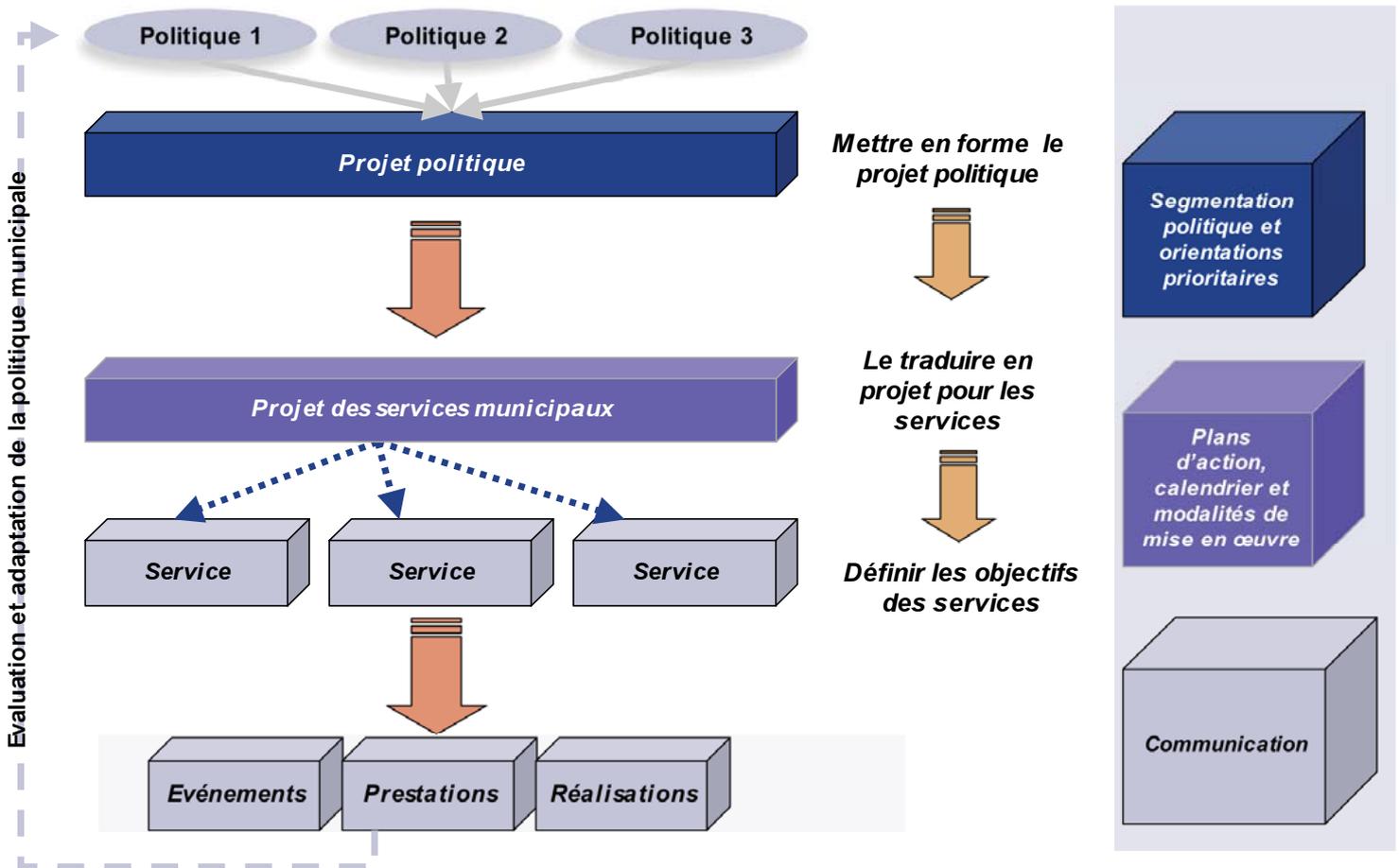
Jacques Adgé
Maire de Poussan

SOMMAIRE

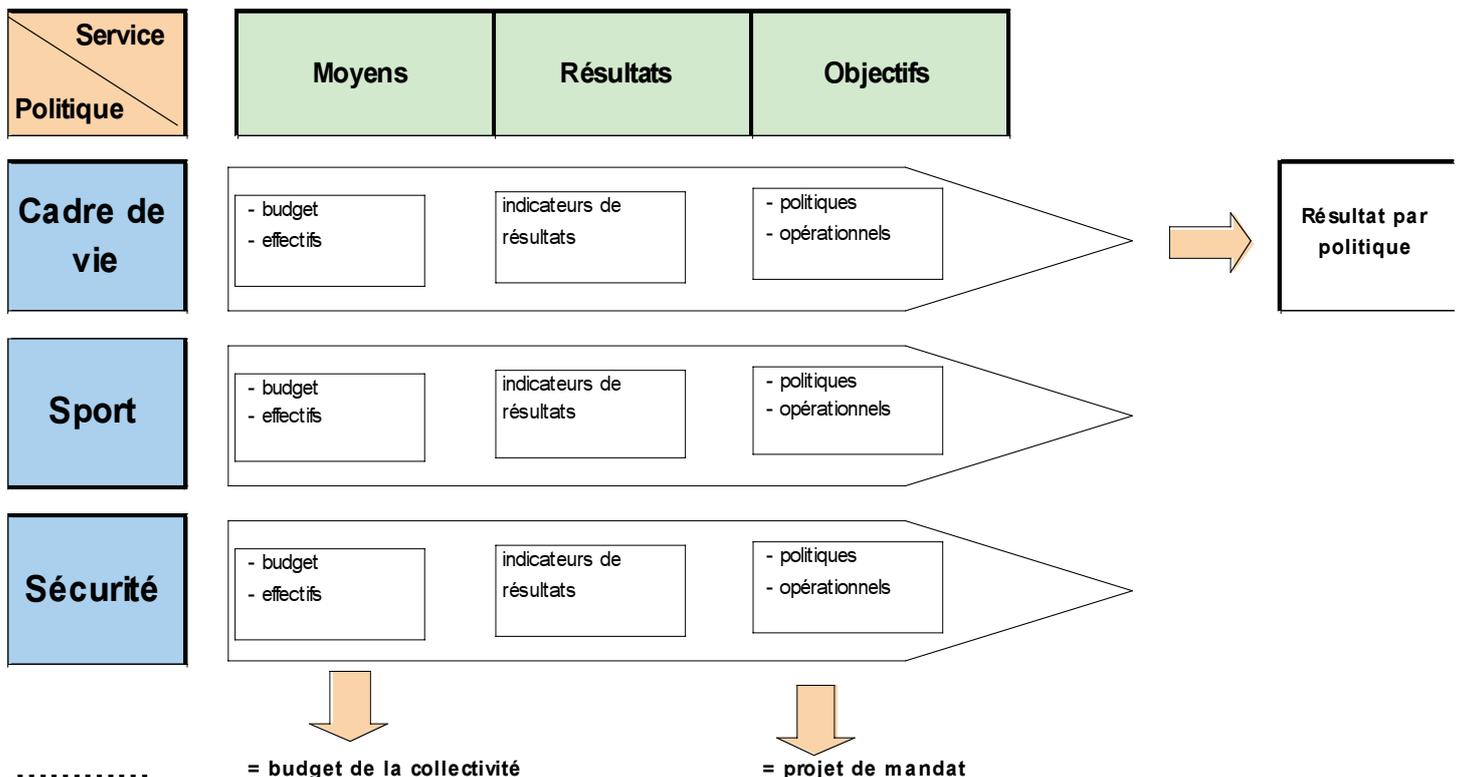
ÉTUDE KPMG : DIAGNOSTIC FINANCIER ET POLITIQUE PUBLIQUE pages 2 à 7

BUDGET MUNICIPAL DE POUSSAN 2009 pages 8 à 16

Projet municipal : le plan de mandat

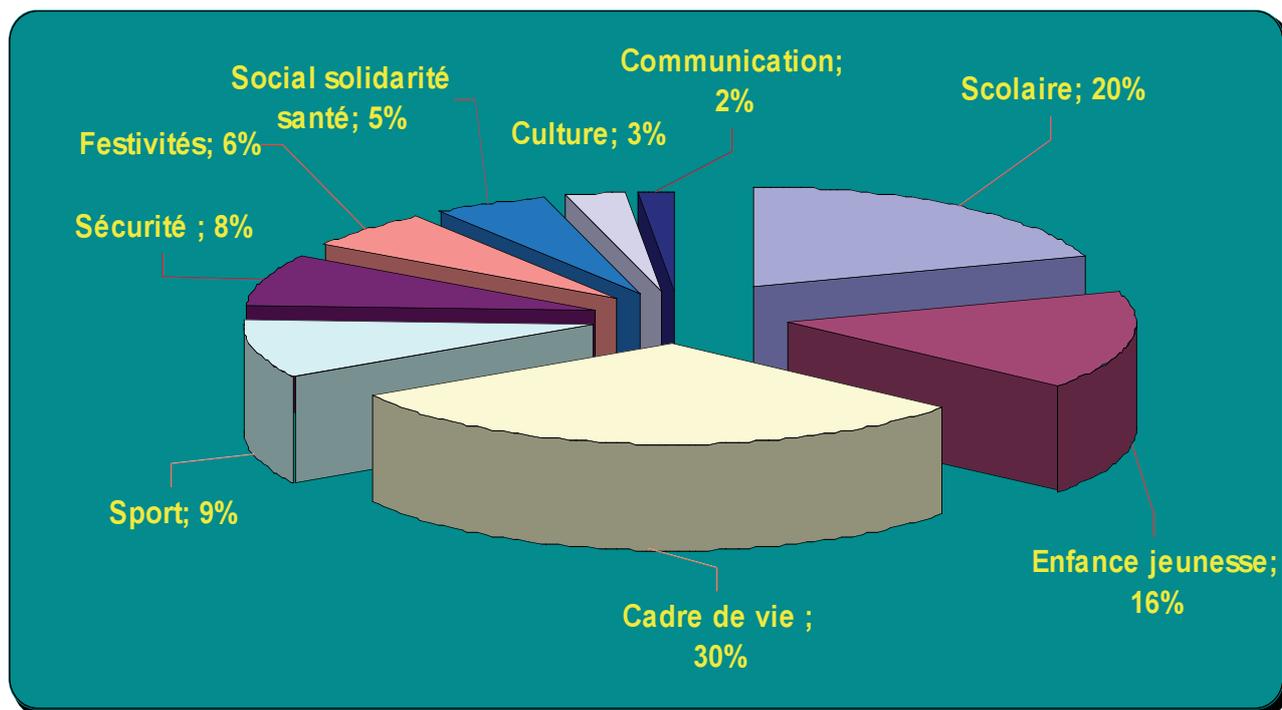


Le déroulement de la démarche : Cartographie des services et des politiques publiques



L'outil de base = la comptabilité analytique et l'entretien avec les responsables de services

Résultats 2008 pour la ville de Poussan : La répartition des moyens après analyse



Politiques identifiées	Montant
Enfance jeunesse	615 861
Scolaire	779 382
Cadre de vie	1 185 940
Sport	366 266
Culture	103 574

Politiques identifiées	Montant
Festivités	239 865
Social solidarité	211 637
Sécurité	326 417
Communication	64 380
Total	3 893 322

2 axes
représentent
66% du budget

LE CADRE DE VIE

- 22 agents communaux
- 30 % des moyens de fonctionnement, soit 1 185 940 € en 2008
- Soit **219 euros par habitant** consacrés par la commune à :
- La réalisation de toutes les interventions ponctuelles
- L'entretien de la voirie communale
- L'entretien de l'ensemble des espaces verts de la commune
- Les 4 stades (3 200 m2)
- L'aide à la mise en place pour les festivités
- L'entretien de tous les bâtiments communaux :
 - Mairie
 - Crèche
 - Maison des jeunes
 - Foyer socio culturel
 - Salle du foyer des campagnes
 - L'église
 - Les écoles (Hébert et les Baux)
 - Les ateliers municipaux
 - le gymnase
 - La salle de gym (le Dojo)
 - La salle des clubs
 - La salle de musculation
 - Les vestiaires du complexe
 - L'ancienne mairie avec l'Office du Tourisme

LE SECTEUR SCOLAIRE

- 43 agents communaux (*temps plein et partiel, ATSEM, agents d'entretien ...*) + 10 animateurs CLSH (*ces agents interviennent à la fois pour le secteur scolaire et la partie Enfance jeunesse*)
- 20 % des moyens de fonctionnement soit 780 K€
- Cela représente **1 312 euros par enfant** consacrés par la commune
- Le secteur scolaire regroupe :
 - L'école des Baux dont les effectifs sont répartis ainsi :
 - 216 enfants en maternelle
 - 240 enfants en primaire
 - Soit un total de 456 enfants dans cette école
 - L'école primaire Hébert qui regroupe 138 enfants
 - Au global, la commune accueille 594 enfants

L'ENFANCE JEUNESSE

- Les agents sont partagés avec le secteur scolaire
- La quote part de ces agents plus les frais de fonctionnement représentent 16% des moyens de fonctionnement soit 615 000 €; soit **1 037 € par enfant**
- **La commune consacre donc 2 349 € par enfant et par an**
- **Deux volets :**
- **Volet 1 : Le volet Enfance** qui comprend :
 - L'association Multi Accueil «les petites pousses» (35 K€ de subvention versée par la commune / an)
 - Le relais Assistantes Maternelles : 29 assistantes ce qui correspond à 81 agréments (dont 69 à temps plein) 17 demandes nouvelles dont 11 ont pu être satisfaites, 3 restent en attente et 3 ont été solutionnées différemment
- **Volet 2 : Le volet Jeunesse**
 - Ce volet regroupe la coordination des activités des différentes structures dans le cadre du projet global de la collectivité en lien avec les partenaires institutionnels et/ou associatifs
 - 2 types d'accueil :
 - L'accueil de loisirs sans hébergement
 - L'accueil de loisirs associé à l'école

L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

- L'accueil en Centre de loisirs traditionnel
- Les stages multi activités
- Les séjours
- Les animations du mercredi

1. Accueil de loisirs traditionnel

1.1. Mercredis

Tranche d 'âge	Horaires d'ouverture	Nbre de places ouvertes	Nbre de jours d'ouverture	Nbre d'heures correspondantes
Maternelle	7h30 / 18 h	16	36	3 300
Elémentaire		24	36	5 368

1.2. Vacances

Tranche d 'âge	Horaires d'ouverture	Nbre de places ouvertes	Nbre de jours d'ouverture	Nbre d'heures correspondantes
Maternelle	7h30 / 18 h	Variable de 16 à 40	52	9 540
Elémentaire		Variable de 24 à 60	52	11 196

Elémentaire :

Les animatrices ont mis en place des activités autour de la créativité , de la découverte , de la fabrication et de l'imagination (réalisation de chansons , découverte du patrimoine, fabrication de jeux et réalisation d 'expériences scientifiques, initiation à divers jeux sportifs ...)

Nombreuses rencontres intergénérationnelles avec les personnes âgées de la maison de retraite "la Mésange "

Rencontres avec les parents lors des cafés rencontres créés en 2007

Création et exposition d 'affiches pour le téléthon

Maternelle :

Réalisation d 'ateliers conte, de fresques, sensibilisation à la faune et la flore par des promenades en garrigue, chasse au trésor, jeux sportifs afin d 'éveiller la motricité des plus petits, sortie au théâtre de la plume à Montpellier, à la piscine Fonquerne à Sète, au dino park du Cap d 'Agde, cinéma et plage à Frontignan

2. Stages Multi Activités

97 journées enfants réalisées chez les 6/10 ans

52.4 journées enfants chez les 11/16 ans :

Dates	Tranche d'âge	Thème ou contenu
Février	6/10 ans	Initiation au tir à l'arc, fabrication d'un cerf volant, atelier cuisine, visite de l'aquarium mare nostrum de Montpellier, jeux sportifs
Pâques	11/16 ans	Tennis, jorkyball, planétarium, bowling, vélo et sport collectif
	6/10 ans	rando pédestre, vélo, rando équestre, fresque nature, petits jeux
Eté	11/16 ans	Multisports, sortie plage, kayak de mer, quad, vélo
	6/10 ans	sortie plage, création coquillage, jeux sportifs, pétanque, cuisine ...

3. Séjours

240 journées enfants en séjours en 2008

Tranche d'âge	Période	Nbre de places	Nbre de jours d'ouverture
6/10 ans	Juillet	15	5
11/16 ans	Ski	15	6
11/16 ans	Juillet	15	5

Ski : destination Saint Jean Montclar

Séjours pleine nature : Quillan (canyoning, canoraft, rafting, tir à l'arc, escalade, accrobranche, nage en eaux vives ...)

L'ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIÉ À L'ÉCOLE (ALAE)

- ALAE des Baux : 40 732 heures enfants en maternelle et 37 598 heures enfants en élémentaire
- 4 créneaux d'accueil pour les maternelles :
 - 7h30 – 8h30
 - 11h30 – 13h30
 - 16h30 – 17h 30
 - 17h30 – 18h 30
- 3 créneaux d'accueil pour les élémentaires :
 - 7h30 – 8h30
 - 11h30 – 13h30
 - 17h30 – 18h30

• Les activités proposées :

- Les jeux sportifs (*foot, hockey, béret, handball, roller...*)
- Les activités manuelles avec comme objectif pédagogique de développer l'imagination et la créativité des enfants
- Les activités culturelles
- Le temps en jeu libre : temps d'autonomie laissé sous la surveillance d'une animatrice qui laisse les enfants autonomes dans leur jeu

LE SPORT

- **366 000 euros** consacrés au fonctionnement des équipements et à la subvention à l'OMS et aux associations sportives

- Cela représente pratiquement 10% (9,4%) des moyens de fonctionnement de la commune

- Les infrastructures :

- Un gymnase
- Un grand terrain gazonné + tribune
- Un grand terrain synthétique
- Un terrain de tambourin
- Un skate parc
- Un city stade
- Le boudrome
- Les vestiaires
- Les 4 salles des clubs : foot, rugby, tennis, tambourin

- Les dernières infrastructures créées :

- Le Dojo de 950 m2 pour 400m2 de tapis
- Le club house du foot
- La salle de musculation

- L'action en matière sportive est réalisée également par le monde associatif que la mairie soutient et subventionne

- Ce monde associatif représente :

- 20 associations sportives
- 1 500 adhérents adultes
- 800 enfants

- Les événements significatifs sur l'année :

- La ronde des Piochs
- Le grand prix cycliste de la ville de Poussan
- Le grand prix de Pétanque des commerçants
- Le grand prix de pétanque de la ville
- Le tournoi de tennis
- Pour 2009, vont être mis en place Le green tour, la fête du sport pour les jeunes sportifs

LA SÉCURITÉ

- 4 policiers municipaux et 2 ASVP en 2008

- **326 417 euros consacrés par la ville** à la sécurité, soit 8,4% du budget de fonctionnement

- Cela représente 60 euros par habitant

Les missions de la police municipale se décomposent ainsi :

- **1. Les missions de prévention :**

- La surveillance des entrées et sorties des

écoles (2 agents 4 fois par jour)

- Les patrouilles journalières sur les 3 500 hectares de la commune
- La surveillance des festivités et autres manifestations (17)
- L'assistance à la gendarmerie et aux sapeurs pompiers sur accidents de la circulation, incendies et secours aux personnes
- L'opération « Tranquilité Vacances » : 42 résidences surveillées

- **2. Les missions de répression :**

- 370 procès verbaux établis pour infraction au stationnement
- 16 véhicules mis en fourrière
- 14 procès verbaux pour infraction au code de l'urbanisme
- 8 rapports de constatation pour dégradation de bien public
- 4 procès verbaux pour dépôt d'immondice

- **3. Autres missions :**

- Main courante (52)
- Gestion des chiens dangereux, gestion du funéraire, objets trouvés, gestion des arrêtés municipaux concernant l'occupation de la voie publique

LES FESTIVITÉS – LA CULTURE

- Les festivités représentent **239 265 euros en 2008** soit 6% du budget de fonctionnement

- La culture représentent **103 574 euros** soit 3% du budget 2008, soit pratiquement 10 % des moyens de fonctionnement de la commune

- **Cela recouvre en 2008 :**

- Les expositions Sarthou, Lassale, Skinner, Stevenson = 2 000 visiteurs et 40 classes de 25 élèves
- L'exposition MJC, 300 à 400 passages
- La soirée Jean Reboul, 200 personnes
- Miss Poussan (janvier), 200 personnes
- Le carnaval (février), 1 000 personnes
- Les feux de la St Jean (mai), 250 personnes
- Le voyage des jeunes (mai – juin), 30 jeunes
- La fête de la musique (juin) : 800 personnes
- La fête du 14 juillet, 600 personnes
- Fiesta Sète : 2 000 à 2 500 personnes
- La fête locale : 2 000 personnes sur 3 jours
- Sainte Catherine (novembre), 600 passages
- A cela s'ajoute les animations ponctuelles (Centenaire des Halles, concert à l'église ...)

LE SECTEUR SOCIAL SOLIDARITÉ SANTÉ

- La commune consacre **211 637 euros** à ce secteur soit 5.4% de son budget de fonctionnement
- La commune dispose d'un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui effectue toutes les missions classiques dévolues à ces organismes :
 - Les dossiers d'aide légale
 - L'aide alimentaire
 - Le traitement des dossiers RMI (*écoute, suivi, insertion*)
 - L'action en faveur des jeunes par la Mission Locale d'Insertion des jeunes (*pour les 16-25 ans*),
 - L'action en faveur des seniors (*cinéma, atelier mémoire, repas des aînés et animations ...*)
- Par ailleurs, la commune met à disposition des locaux pour que différentes permanences puissent être assurées :
 - La CPAM
 - Les assistantes sociales du Conseil Général
 - La commune est également impliquée dans l'organisation de conférences (*les troubles de la mémoire, Bien manger dans l'Hérault ...*)

LA COMMUNICATION

- La commune consacre **64 380 euros** aux nouvelles technologies de l'information et de la communication soit 1,7% de son budget de fonctionnement
- **Le service communication à la charge de la :**
 - Conception et réalisation des bulletins municipaux et autres supports de communication écrite : *agendas, livrets suppléments culturels, plans de ville...*
 - Gestion et mise à jour du site internet
 - Gestion du panneau lumineux
 - Création de supports événementiels :
 - Réalisation des dossiers de presse et suivi relations publiques
 - avec le service animation- culture : *affiches, invitations pour les expos, concerts..*
 - Préparation des manifestations et des cérémonies : *réunion publiques, inaugurations...*
 - Prises de vue et gestion de la base photo
 - Mise en place et maintenance des réseaux informatiques et téléphoniques
 - Mise en place et maintenance de l'informatique et de la bureautique

SYNTHÈSE

	Euros	%	€ par foyer fiscal consacrés par la ville
Scolaire	779 382	20.0%	391
Enfance jeunesse	615 861	15.8%	309
Cadre de vie	1 185 940	30.5%	594
Sport	366 266	9.4%	184
Sécurité	326 417	8.4%	164
Festivités	239 865	6.2%	120
Social solidarité santé	211 637	5.4%	106
Culture	103 574	2.7%	52
Communication	64 380	1.7%	32
	3 893 322	100.0%	1 952

Les recettes fiscales représentent en 2008 :
1 572 210 euros, soit une imposition moyenne (TF et TH) de 788 euros par foyer.

Deux actes importants rythment la vie budgétaire d'une commune :

- Le compte administratif et le compte de gestion, sont les constats de l'exécution du budget. Tout au long de celle-ci, le trésorier municipal effectue un contrôle de régularité sur les décisions financières émanant du maire. A la clôture de l'exercice, le trésorier municipal vérifie la parfaite concordance de ces deux documents avant leur approbation par le conseil municipal.

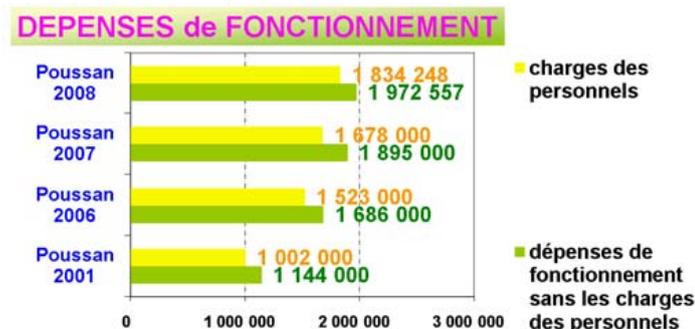
Le conseil municipal a adopté dans sa séance du 27 février 2009 le compte administratif et le compte de gestion 2008.



- le budget, document de prévision et d'autorisation, a été adopté par le conseil municipal du 23 mars 2009. L'examen du compte administratif et du budget font apparaître les contraintes qu'impose la situation particulière de la commune et expriment également les politiques suivies et les méthodes de gestion adoptées.

LE COMPTE ADMINISTRATIF ET LE COMPTE DE GESTION 2008.

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées.

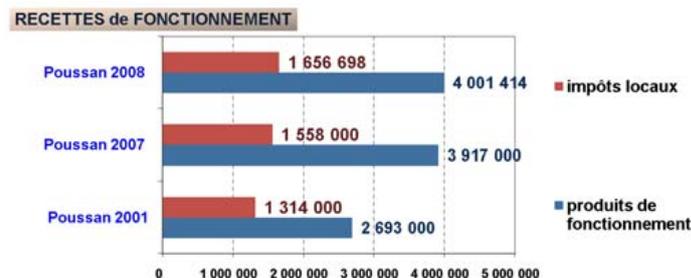


Les dépenses de fonctionnement augmentent de façon très importante: 66,50% entre 2001 et 2007. L'augmentation moyenne sur cette période est de 11,80% par an. Entre 2007 et 2008 la progression est de 6,54%. L'augmentation importante sur les dernières années trouve son origine dans la création de ser-

vices mis à la disposition de la population. Ces services créés, la progression des dépenses est naturellement moins forte.

Sur la même période, les charges de personnel ont augmenté de 65,55% soit une augmentation moyenne de 10,94%. La progression entre 2007 et 2008 est de 4,09%. Les nouveaux services et plus particulièrement ceux liés à l'enfance explique cette progression qui ralentit. La masse salariale de la commune reste au-dessous de la moyenne régionale : 334 € par habitant à Poussan au lieu de 550 € dans la région, pour la même strate de population.

Des recettes de fonctionnement réalisées.



Les produits réels de fonctionnement ne progressent que de 45,45% sur la période 2001-2007.

Les impôts locaux, ont augmenté de 18,57 %. Malgré cette progression, le produit des ressources fiscales est de 470 € par habitant en 2007 à Poussan, contre 735 € pour la moyenne régionale pour la même strate de population.

En 2007, les bases d'imposition de la fiscalité directe sont largement inférieures à la moyenne régionale. Pour le foncier bâti, les bases sont de 617 € par habitant pour la commune, alors qu'elles ressortent à 943 €/hab. dans la région pour la même strate et hors communes touristiques.

Pour la taxe d'habitation, les bases sont de 944 € par habitant à Poussan, alors qu'elles sont de 1166 € en moyenne dans la région hors communes touristiques.

Les taux sont supérieurs pour la taxe d'habitation : 17,26% pour 14,47% dans la région et inférieurs pour la taxe sur le foncier bâti 21,99% pour 23,32% en région.

Le résultat de fonctionnement.

RECETTES	
Prévisions budgétaires totales (a)	4 927 679.00
Titres de recettes émis (b)	4 104 345.58
Réductions de titres (c)	108.00
Recettes nettes - RE (d=b-c)	4 104 237.58
DÉPENSES	
Autorisations budgétaires totales (e)	4 928 461.00
Mandats émis(f)	3 919 187.70
Annulations de mandats (g)	25 335.18
Dépenses nettes(h=f-g)	3 893 852.52
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	
Excédent (d—h)	210 385.06

Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'équipement ont fait un bond spectaculaire en 2005 avec la construction de tout le complexe sportif, les réfections de l'église, et se sont poursuivies en 2006, 2007 et 2008 avec le centre socio-culturel, le gymnase, l'école maternelle et la réfection de l'église.

Les dépenses d'équipement sont supérieures à la moyenne régionale depuis 2005. Elles ont été financées par l'emprunt à hauteur de 67%.

Capital emprunt (Chapitre 16)	599 141.88
Jardin Public (opérat. 9001)	258 338.56
Achat terrain (Opérat.9006)	151 193.37
Achat matériels (Opérat. 9007))	136 967.28
Groupe scolaire (Opérat. 9008))	759 752.29
Eglise (Opération 9009)	235 111.24
Voirie et trottoirs (Opération 9010)	753 960.40
SPORTS - (Opérat. 9002)	1 353 309.42
Bâtiment (opérat. 9004)	14 095.18
jardin d'enfants (opération 9010)	42 774.15
Travaux en régie	48 264.82
Chapitre 20 - Article 2042 - Sub.d'équipement	2 409.50
Chapitre 21 - Article 21578 - Illumination	7 789.31
TOTAL	4 363 107.40

OPERATIONS

FINANCEMENTS SPECIFIQUES

Capital emprunt : Montant du remboursement du capital

Jardin Public : Achèvement de la salle socioculturelle Emprunt : 200 000.00

Achat de terrains : Terrain des Baux et chapelle St Vincent (autoroute)

Groupe scolaire : Financement de l'école maternelle Emprunt : 600 000.00
Subventions départements : 55 600.00
Subventions état: 103 316.10

Eglise : Rénovation des allées latérales et des chapelles Emprunt : 200 000.00
Subventions D.R.A.C. : 14 700.00
Subvention état: 8 244.48

Voirie et trottoirs : Aménagement de l'avenue Général de Gaulle, rue de la Salle et de diverses voiries et financement de l'étude de l'aménagement du centre ancien. Emprunt : 500 000.00
Subventions départements : 160 000.00
Subventions état: 96 416.10

Eclairage public : Equipement du chemin des Fossés et système de régulation Subvention fédération sportive : 25 000.00

Equipements sportifs : Achèvement des travaux du dojo, de la salle de musculation et du club house

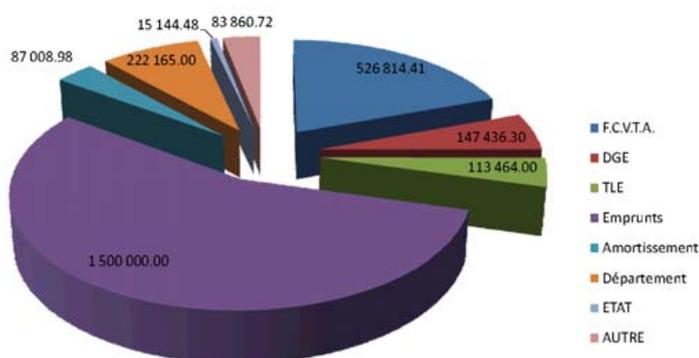
Bâtiments : Aménagements faits dans la salle Vinas, à la mairie et à la M.J.C.

Jardin d'enfants : aménagement Subventions départements : 6 565.00

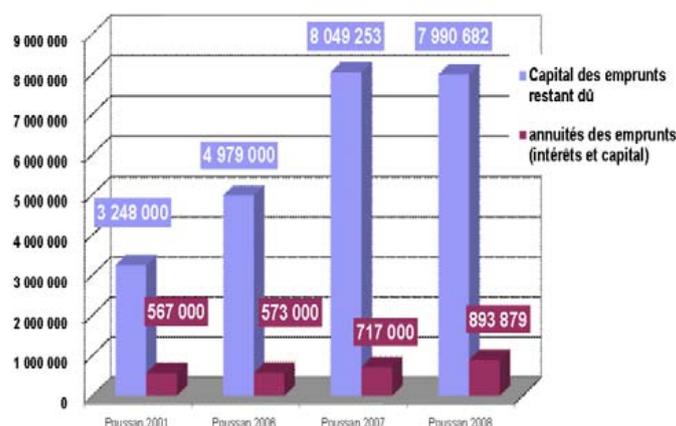
Subvention d'équipement : Aide versée aux particuliers pour la réfection des façades

Les recettes d'investissement

Répartition des recettes d'investissement



LES EMPRUNTS



Le résultat d'investissement

RECETTES	
Prévisions budgétaires totales (a)	6 905 430.00
Titres de recettes émis (b)	2 695 893.89
Réductions de titres (c)	0.00
Recettes nettes - RE (d=b-c)	2 695 893.89
DÉPENSES	
Autorisations budgétaires totales (e)	6 900 430.00
Mandats émis(f)	4 363 107.40
Annulations de mandats (g)	0.00
Dépenses nettes(h=f-g)	4 363 107.40
Déficit (h—d)	1 667 213.51

Le résultat d'exécution

L'affectation à la section d'investissement, de l'excédent de l'exercice antérieur permet de rééquilibrer les soldes du fonctionnement et de l'investissement.

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2007	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2008	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2008	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2008
Investissement	448 173.88	0.00	-1 667 213.51	-1 219 039.63
Fonctionnement	914 810.66		210 385.06	1 125 195.72
TOTAL	1 362 984.54	0.00	-1 456 828.45	-93 843.91

La capacité d'autofinancement.

Afin de réduire le recours à l'emprunt pour le financement des investissements, il faut restaurer la capacité d'autofinancement.

L'excédent brut de gestion représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...). Elle est calculée par différence entre les produits réels de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles, il s'élève pour 2008 à 558 416 €.

La Capacité d'autofinancement brute(CAF) est le montant disponible après avoir retiré de l'excédent brut de gestion les charges financières (annuités d'emprunt). Elle s'élève pour 2008 à 263 678 €.

LIBELLES	Compte Administratif 2002	Compte Administratif 2003	Compte Administratif 2004	Compte Administratif 2005	Compte Administratif 2006	Compte Administratif 2007	Compte Administratif 2008
PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 825 757	2 827 592	3 234 967	3 409 395	3 643 116	3 886 980	3 936 952
CHARGES DE GESTION COURANTE	1 828 349	1 909 697	2 250 125	2 538 974	2 919 431	3 238 515	3 422 977
EXCEDENT BRUT DE GESTION DES SERVICES	997 408	917 895	984 842	870 421	723 685	648 465	513 975
SOLDE DES OPERATION EXCEPTIONNELLES DE	41 024	22 247	28 125	34 822	- 8 794	12 768	44 441
EXCEDENT BRUT DE GESTION	1 038 432	940 142	1 012 967	905 243	714 891	661 233	558 416
66 charges financières	206 541	173 492	331 637	149 506	177 030	236 394	294 737
678 charges exceptionnelles							39
75 produits financiers	3	7	45	25	14	1 030	
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT BRUTE	831 894	766 657	681 375	755 762	537 875	425 869	263 678

L'affectation du résultat 2008

L'excédent de fonctionnement va être affecté pour 826 195,72 € à la section d'investissement. La section de fonctionnement conserve le solde soit 300 000,00 €. Par l'affectation d'une part importante de l'excédent de fonctionnement à l'investissement, il y a un rééquilibrage de cette section.

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2007	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2008	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2008	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2008	AFFECTATION RESULTAT 2008		
					en -	en +	
Investissement	448 173.88	0.00	-1 667 213.51	-1 219 039.63		825 195.72	-393 843.91
Fonctionnement	914 810.66		210 385.06	1 125 195.72	-825 195.72		300 000.00
TOTAL	1 362 984.54	0.00	-1 456 828.45	-93 843.91			-93 843.91

LE BUDGET 2009

Les dépenses de fonctionnement

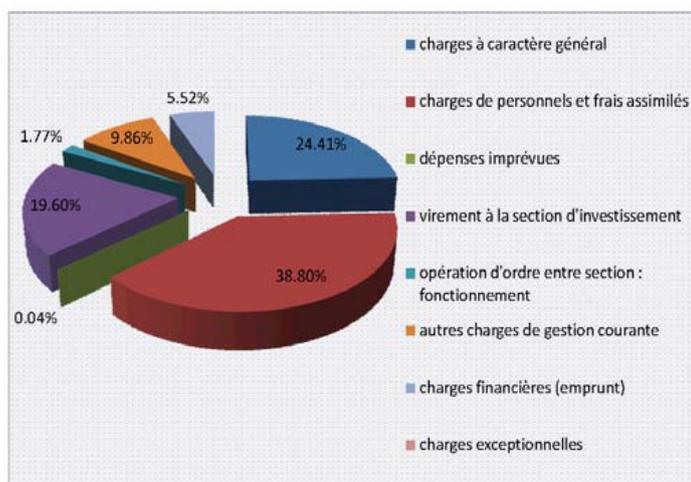
	DEPENSES	POUR MEMOIRE 2008		2009	Variation du budget de 2008 à 2009
		budget+dm	montant réalisé	budget primitif	
011	charges à caractère général	1 179 440.00	1 121 021.16	1 184 000.00	0.39%
012	charges de personnels et frais assimilés	1 942 000.00	1 937 071.68	1 970 000.00	1.44%
022	dépenses imprévues	2 005.00		2 992.00	49.23%
023	virement à la section d'investissement	936 156.00		500 000.00	-46.59%
042	opération d'ordre entre section : fonctionnement	87 100.00	87 008.98	129 590.00	48.78%
65	autres charges de gestion courante	486 000.00	453 974.41	476 000.00	-2.06%
66	charges financières (emprunt)	295 200.00	294 737.29	319 918.00	8.37%
67	charges exceptionnelles	560.00	39.00	1 000.00	78.57%
TOTAL DEPENSES		4 928 461.00	3 893 852.52	4 583 500.00	-7.00%

L'analyse du compte 2008 permet de tracer les orientations du budget de l'exercice 2009. Celles-ci se traduisent dans les montants ouverts tant en dépenses qu'en recettes.

Il est évident que les charges générales de fonctionnement et les charges de personnels doivent progresser que très faiblement. Cette progression doit être limitée à 1%.

• Charges générales :

Dans le cadre de l'agenda 21 local, la recherche d'éco-



Les recettes de fonctionnement

	RECETTES	POUR MEMOIRE 2008		2009	Variation du budget de 2008 à 2009
		budget+dm	montant réalisé	budget primitif	
002	excédent de fonctionnement reporté	914 811.00		300 000.00	-67.21%
013	atténuation de charges	150 000.00	102 823.79	150 000.00	
042	opération d'ordre transfert entre section	50 000.00	48 264.82	60 000.00	20.00%
70	produits de services, domaines et ventes	400 000.00	398 426.18	425 000.00	6.25%
73	impôts et taxes	2 346 813.00	2 395 488.02	2 472 000.00	5.33%
74	dotations et participations	1 014 837.00	1 110 085.62	1 124 500.00	10.81%
75	autres produits de gestion courante	42 000.00	41 495.57	42 000.00	
76	produits financiers				
77	produits exceptionnels	5 000.00	7 653.58	10 000.00	100.00%
TOTAL RECETTES		4 923 461.00	4 104 237.58	4 583 500.00	-6.90%

nomies d'énergie va être accrue : éclairage public, chauffage des bâtiments communaux.

Un programme de remplacement du parc de véhicules permettra de réduire les dépenses d'entretien particulièrement élevées en 2008.

• Charges de personnels et assimilées :

La progression de 1.44 % de la masse salariale rend compte d'une volonté forte de maîtrise alors que la majoration due aux seules mesures techniques se situe entre 3 et 3.5 %

Le ralentissement de la progression des dépenses de personnels constatées en 2008, continuera en 2009.

• Charges financières (emprunts) :

Certains emprunts concernant des bâtiments publics feront l'objet de renégociation afin d'allonger le délai de remboursement de manière à le faire correspondre avec leur durée réelle d'utilisation. Les annuités d'emprunts pourront, ainsi, être minorées.

• Autres charges de gestion courante :

Sous cette dénomination sont regroupées, entre autres, les dépenses concernant :

Indemnités des élus	100 000 €
Financement du service incendie	87 600 €
Financement du C.C.A.S.	45 000 €
Subventions aux associations	202 800 €

• Produits de service, domaines et ventes :

La fixation des différents tarifs des services prendra en compte l'évolution de leur coût. La mise en place de tarifs différenciés selon les ressources des utilisateurs permet d'en moduler la variation.

Les revenus domaniaux feront l'objet d'une étude approfondie afin d'améliorer leur rendement.

• Fiscalité directe :

Pour 2009, la majoration de la par communale sera limitée à 1%. Le taux de la taxe d'habitation progresse de 0,17 point pour s'établir à 17,65%. Celui de la taxe foncière sur le bâti progresse de 0,22 point et sera de 22,21%. Comme l'indique, le tableau ci-dessus, c'est la plus faible progression depuis 2004. Le taux de la taxe foncière sur le non bâti est inchangé. On notera une baisse des bases de la taxe sur le foncier non bâti.

Pourquoi ne pas geler les taux en cette période où le revenu des ménages risque de diminuer ?

- La progression des taux de la taxe d'habitation n'a pas les mêmes effets pour tous les ménages. Sur la commune de Poussan, 35 % des assujettis bénéficient soit d'une exonération, soit d'un dégrèvement total, soit d'un plafonnement limité à 3,44% du revenu. Dans ce dernier cas, la taxe d'habitation payée n'a plus aucun lien ni avec le logement ni avec la commune, seul est pris en compte le revenu fiscal. Par ce mécanisme, la perte de revenus se traduit par une minoration de la taxe d'habitation. Ces pertes de produits fiscaux ne sont pas en totalité compensés par l'Etat. Il en résulte pour la commune une perte de ressources.

- Se priver chaque année d'une évolution, même faible, au rythme de l'inflation nécessite ensuite des hausses plus marquées.

TAXE D'HABITATION	exercice	taux	progression du taux
	2004	15.80%	
	2005	16.35%	0.55%
	2006	16.92%	0.57%
	2007	17.26%	0.34%
	2008	17.48%	0.22%
2009	17.65%	0.17%	

TAXE FONCIERE (bâti)	exercice	taux	progression du taux
	2004	19.32%	0.67%
	2005	20.14%	0.82%
	2006	21.16%	1.02%
	2007	21.71%	0.55%
	2008	21.99%	0.28%
2009	22.21%	0.22%	

TAXE FONCIERE (non bâti)	exercice	taux	progression du taux
	2004	73.12%	0.67%
	2005	74.58%	1.46%
	2006	76.07%	1.49%
	2007	76.07%	0.00%
	2008	76.08%	0.01%
2009	76.08%	0.00%	

taxes	Bases d'imposition 2008	produit fiscal 2008	base d'imposition prévisionnelle 2008	progression de la base d'imposition	Produit fiscal 2009	progression du produit fiscal 2008-2009
Taxe d'habitation	4 981 474 €	870 762 €	5 168 000 €	3.74%	912 400 €	41 638 €
Taxe foncière (bâti)	3 251 379 €	714 978 €	3 453 000 €	6.20%	766 908 €	51 930 €
Taxe foncière (non bâti)	86 808 €	66 044 €	79 100 €	-8.88%	60 179 €	-5 864 €
TOTAL	8 319 661 €	1 651 783 €	8 700 100 €	4.57%	1 739 487 €	87 704 €

• Les dépenses d'investissement

	reste à réaliser	opération nouvelle
Capital emprunt (Chapitre 16)		651 500.00
9001 Jardin Public	43 600.00	76 400.00
9002 SPORTS	87 140.00	82 860.00
9004 Bâtiments		150 000.00
9005 Réseaux France télécom		80 000.00
9006 Achat terrain		171 650.00
9007 Achat matériels		120 000.00
9008 Groupe scolaire	1 190 618.00	409 382.00
9009 Eglise	423 800.00	
9010 Voirie et trottoirs	259 060.00	840 940.00
9011 Eclairage public		80 000.00
9012 Jardins d'enfant		
Travaux en régie		60 000.00
001 Déficit reporté		1 219 040.00
Chapitre 20 - Article 2042 - Sub.d'équipement		10 000.00
Chapitre 21 - Article 21578 - Illumination		
Chapitre 27 - Autres immobilisations financières	428 350.00	
TOTAL	2 432 568.00	3 951 772.00
		6 384 340.00

• Les opérations en cours de réalisation

Les restes à réaliser détaillent les opérations prévues au budget 2008 et qui n'ont pu être réalisées dans leur totalité. Ils s'élèvent à 2 432 568 €.

• Les opérations nouvelles

Au budget 2009, il est inscrit 1 839 582 € de dépenses réelles d'investissement qui concernent les opérations suivantes :

Jardin Public	76 400.00
SPORTS	82 860.00
Bâtiments	150 000.00
Réseaux France télécom	80 000.00
Achat matériels	120 000.00
Groupe scolaire	409 382.00
Voirie et trottoirs	840 940.00
Eclairage public	80 000.00
TOTAL	1 839 582.00

LES OPÉRATIONS PRÉVUES EN 2009

Opération 9001 Jardin Public	Reste à réaliser	Opérations nouvelles	TOTAL		
	DEPENSES				
	43 600	76 400	120 000.00		
	RECETTES				
				<ul style="list-style-type: none"> ➤ Honoraires architecte et solde travaux de la salle socio culturelle ➤ Réalisation d'un parking au jardin public ➤ Aménagement des bâtiments jouxtant le foyer des campagnes ➤ Pas de recette spécifique pour cette opération 	
Opération 9002 Sport	Reste à réaliser	Opérations nouvelles	TOTAL		
	DEPENSES				
	87 140	82 860	170 000		
	RECETTES				
				<ul style="list-style-type: none"> ➤ Achèvement des travaux et honoraires des architectes du dojo, de la salle de musculation et du club house ➤ Réfection du terrain de tambourin ➤ Réserve pour opérations ponctuelles 	
	15 000			<ul style="list-style-type: none"> ➤ Subvention du Département pour le dojo, de la salle de musculation et du club house ➤ Subvention de la Région (tambourin) 	
	20 000		200 686	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Subvention de l'Etat (tambourin) 	
Opération 9004 Bâtiment	Reste à réaliser	Opérations nouvelles	TOTAL		
	DEPENSES				
		150 000	150 000		
	RECETTES				
				<ul style="list-style-type: none"> ➤ Toiture de la salle Vinas ➤ Acquisition de bâtiments mitoyens 	
				<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pas de recette spécifique pour cette opération 	
Opération 9006 Acquisition de terrain	Reste à réaliser	Opérations nouvelles	TOTAL		
	DEPENSES				
		171 650	171 650		
	RECETTES				
				<ul style="list-style-type: none"> ➤ Terrains de la plaine des Baux 	
				<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pas de recette spécifique pour cette opération 	
Opération 9008 Groupe scolaire	Reste à réaliser	Opérations nouvelles	TOTAL		
	DEPENSES				
	1 190 618	409 382	1 600 000		
	RECETTES				
	224 900				
	129 733				
16 100		370 733		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Subvention Etat : dotation générale d'équipement ➤ Subvention du Département ➤ Subvention Etat : subvention pour travaux d'intérêt local 	
Opération 9009 Eglise	Reste à réaliser	Opérations nouvelles	TOTAL		
	DEPENSES				
	423 800		423 800		
	RECETTES				
22 824	10 000			<ul style="list-style-type: none"> Subvention du Département : ➤ fonds départemental d'aide aux communes ➤ Restauration du mobilier 	
	8 000	40 824		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Subvention Etat : Direction Régionale de l'Action Culturelle 	
Opération 9010 Voirie	Reste à réaliser	Opérations nouvelles	TOTAL		
	DEPENSES				
	259 060	840 890	1 100 000		
	RECETTES				
	87 000	188 500			<ul style="list-style-type: none"> ➤ Subvention du Département : convention de voirie
		25 000.00			<ul style="list-style-type: none"> ➤ Fonds départemental d'aide aux communes
	20 000.00	320 500		<ul style="list-style-type: none"> ➤ TVA sur électrification 	

Les recettes d'investissement

	reste à réaliser	opération nouvelle
021 Prélèvement recette fonctionnement		500 000.00
F.C.V.T.A.		900 000.00
DGE	224 900.00	
Taxe Locale d'Equipement		120 000.00
Emprunts	1 000 000.00	698 797.00
Vente de terrains nus		1 200 000.00
Amortissement		129 600.00
TVA sur l'électrification		40 000.00
Département	405 243.00	239 500.00
Région		15 000.00
ETAT	16 100.00	28 000.00
AUTRE (CCNBT)		42 000.00
1068 excédent de fonctionnement		825 200.00
Total	1 646 243.00	4 738 097.00
	6 384 340.00	

• Fonds de compensation de la T.V.A :

Une nouvelle procédure de constitution des dossiers devrait permettre un encaissement plus rapide des sommes.

La loi sur la relance de l'économie permet l'encaissement des remboursements afférents aux investissements réalisés en 2007 et 2008.

• Cession de terrains

La vente du terrain de Maleska pour la construction de la maison de retraite sera finalisée.

Le terrain de la Fontête sera vendu à Hérault Habitat pour une opération immobilière.

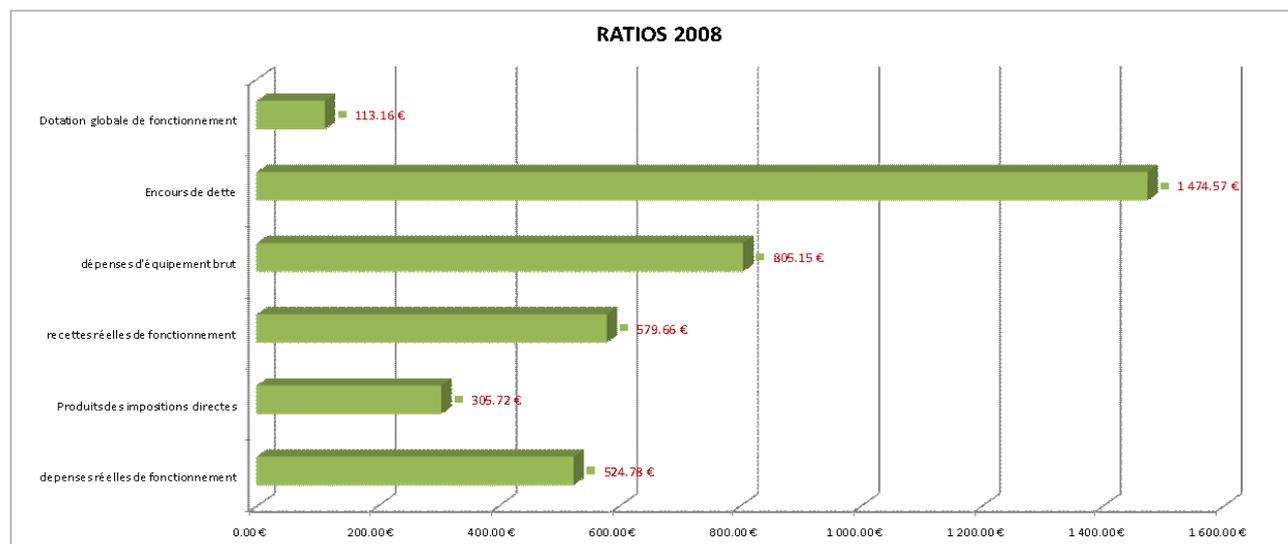
• Emprunts

Le recours à l'emprunt permet de financer les équipements importants qui seront mis à la disposition de la population. Le financement par l'emprunt d'équipements dont l'utilisation se prolonge sur plusieurs décennies permet de répartir l'effort financier sur les utilisateurs actuels et futurs alors que le financement sur fonds propre se traduit par un effort immédiat.

Le financement du fonctionnement par l'emprunt, c'est une consommation immédiate et une charge reportée dans le temps. En investissement, la consommation et la charge sont réparties simultanément sur le présent et le futur.

LES RATIOS BUDGETAIRES 2008 PAR HABITANT

Les ratios ont été calculés sur la base de 5 419 habitants.



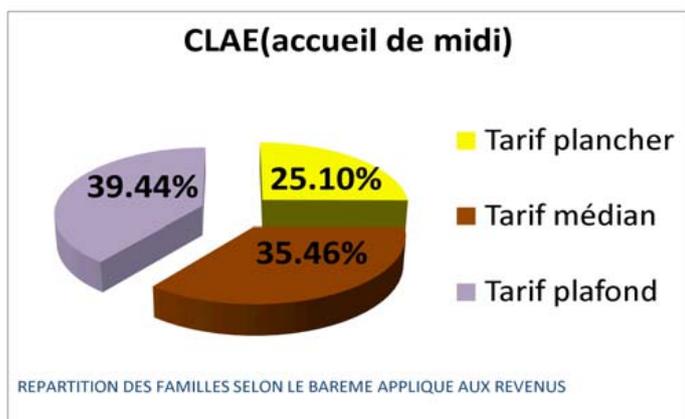
LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

BENEFICIAIRES	accordé 2008	accordé 2009	BENEFICIAIRES	accordé 2008	accordé 2009
Associations sportives			Festivités		
OMS	10 000	20 000	Comité des fêtes	55 000	55 000
Football	20 000	20 000	Festiflam	300	
Rugby	13 500	13 500	Rétro Pouss-Auto	1 000	1 000
Tambourin	3 000	3 000	Total Festivités	56 300	56 000
Tennis	5 000	5 000	Crèche	35 000	35 000
Volley	650	650	Groupe d employeurs	800	
Course à pied	700	700	Total Associations sociales	35 800	35 000
Cyclisme	1 200	1 500	Associations scolaires		
Pétanque	2 000	2 000	Coop élémentaire Véronique Hébert	400	400
Handball	1 600	1 600	Coop élémentaire des Baux	600	600
Judo	5 000	5 000	Coop maternelle des Baux	700	700
Skate n'Thau	400	400	PNE PNE	600	300
Chasse	2 300	2 300	FCPE	700	300
GRS	1 000	1 000	Total Associations scolaires	3 000	2 300
Ecole de rugby Vignes de Thau	4 000	4 000	Associations intergénération		
Billard			Club de l'avenir	3 000	2 500
Moto club Poussan	200		Amicale de Belbézé	150	150
Total Associations sportives	70 550	80 650	Fées clochettes	1 000	900
Associations culturelles			Anciens combattants AFN	700	600
Strapontin	4 500	4 500	Anciens combattants vict de guerre	150	150
MJC	15 000	19 000	Total Associations intergénération	5 000	4 300
Atelier des filles	350	350	Associations diverses		
Total Associations culturelles	19 850	23 850	Le chat libre	700	700
			Total Associations diverses	700	700
			TOTAL GENERAL	191 200	202 800

LES TARIFS DE LA RESTAURATION MUNICIPALE

Les barèmes, par rapport aux revenus des familles, mis en place pour les activités du C.L.A.E. seront étendus aux tarifs des repas servis aux enfants du primaire, de maternelle et du C.L.S.H.

A partir du 1^{er} septembre, les tarifs suivants seront appliqués :



tarif plancher	tarif médian	tarif plafond
2.80 €	2.90 €	3.00 €

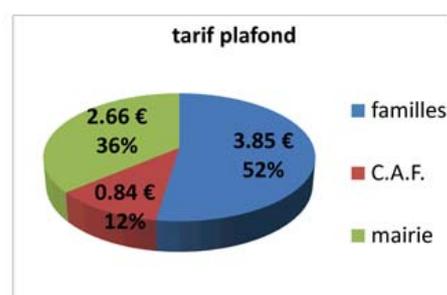
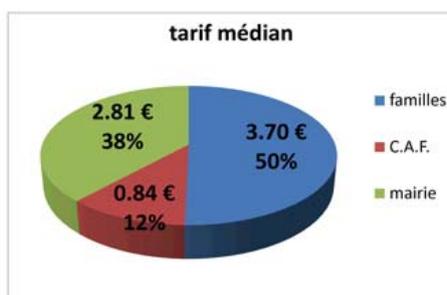
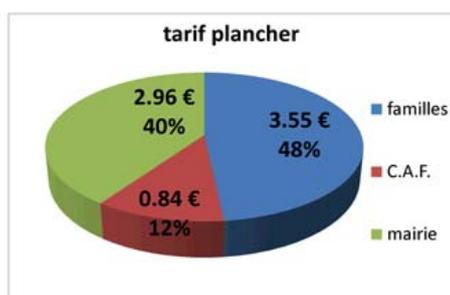
Le tarif actuel de 3 € correspond au tarif supérieur. Il y a, ainsi, une baisse de la contribution pour les familles qui sont dans les tranches médiane et plancher. Les tarifs sont stables malgré une majoration du coût de repas facturé par le prestataire à la commune. Le prix du repas payé par la commune est passé de 2,30 à 2,76 €. Cette majoration est du au choix du prestataire et à l'introduction d'un repas bio par semaine.

• Financement du temps du repas

Le coût du service rendu pour un enfant qui fréquente le C.L.A.E. entre 11h30 et 14h30 et prend son repas se décompose ainsi :

coût du repas	2.76 €
charge de personnel de restauration et de fonctionnement	2.48 €
charge de personnel de surveillance et d'animation	2.11 €
prise en charge d'un enfant	7.35 €

Selon la tranche du barème, les sources de financement sont réparties différemment pour assurer le coût de 7,35 €.



supplément au Bulletin Municipal de Poussan "Côté Village" N° 19 - printemps 2009

Réalisation : Service Communication de la Mairie de Poussan - place de l'hôtel de ville - 34560 POUSSAN

Impression : JF Impression - Montpellier

Tél. 04 67 78 99 56 - communication@ville-poussan.fr